

ENGAGEMENT DES CITOYENS ET SENSIBILISATION À LA POLITIQUE COMMERCIALE

L'ouverture et la transparence sont des préalables absolus à l'établissement d'un dialogue éclairé entre les Canadiens et leur gouvernement. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international administre un large éventail de mécanismes consultatifs, permanents et ponctuels, pour que les points de vue, les priorités et les intérêts de tous les citoyens canadiens, de tous les niveaux de gouvernement, de l'industrie nationale dans son ensemble, des organisations non gouvernementales et des groupes de défense de l'intérêt public entrent en ligne de compte dans l'élaboration du programme de politique commerciale du Canada.

Les parlementaires participent activement à ces consultations fondamentales. En sensibilisant le grand public, en favorisant la compréhension par tous des questions de commerce international et en encourageant la participation des citoyens aux consultations publiques, les parlementaires jouent un rôle déterminant dans l'élaboration de stratégies et de politiques commerciales qui reflètent les priorités et les intérêts des Canadiens. Le travail des comités parlementaires est crucial, parce qu'il permet aux parlementaires non seulement de parfaire leurs connaissances et leur compréhension de la stratégie commerciale du Canada, mais également de participer à l'élaboration et à l'amélioration de cette stratégie. Les réactions du gouvernement à bon nombre de ces rapports, de même que les témoignages et les mémoires présentés par des ministres et des hauts fonctionnaires dans le cadre des audiences parlementaires sont, pour le gouvernement du Canada, l'occasion de tenir ses citoyens et ses parlementaires parfaitement au courant de l'orientation stratégique et politique du Canada en matière de commerce.

Au moyen de divers mécanismes, le gouvernement du Canada entretient des liens étroits avec les provinces et les territoires dans le domaine de la politique commerciale internationale. Des représentants gouvernementaux participent chaque trimestre au Comité fédéral-provincial-territorial sur le commerce (C-commerce) pour examiner le programme commercial dans son ensemble et les nouvelles questions de politique commerciale, et pour discuter de la formulation de la position et la stratégie de négociation du Canada. Outre ces réunions régulières, le ministre et le sous-ministre du commerce international rencontrent environ une fois par année avec leurs homologues provinciaux et territoriaux pour approfondir les liens de coopération qui unissent l'administration fédérale et les provinces et territoires sur la politique liée au

commerce et à l'investissement, pour faire le point sur les développements commerciaux récents et pour débattre des orientations, des priorités et des stratégies de politique commerciale du pays. Avec l'appui des provinces et des territoires, le Ministère a mis sur pied un groupe de travail mixte chargé d'étudier les principaux intérêts des municipalités et des communautés en matière de commerce international. Les Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur (GCSCE) sont un autre mécanisme permettant d'obtenir des conseils sur les questions de politique commerciale propres à tel ou tel secteur, dans le cadre d'un échange ouvert d'idées et d'information.

Le gouvernement aborde également les questions d'intérêt pour un large éventail de Canadiens par des consultations multisectorielles, des séances d'information sectorielle et des tables rondes. Les rapports de bon nombre de ces séances peuvent être consultés sur le site Web du Ministère consacré aux négociations et aux accords commerciaux (www.accordscommerciaux.gc.ca). Voici quelques exemples de séances d'information et de consultation qui ont eu lieu l'année dernière :

- En février 2003, une séance de consultations multisectorielles sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) à porté sur quatre questions : l'investissement, les services, les économies de petite taille et le développement, et la ZLEA et le processus du Sommet des Amériques.
- En mai 2003, une séance de consultations multisectorielles a porté sur l'examen du fonctionnement et de l'application du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'activité de consultations a eu lieu à la demande du Groupe d'experts en investissement de l'ALENA (chapitre 11), composé de représentants des gouvernements canadien, américain et mexicain.
- En juillet 2003, une séance de consultations multisectorielles a eu lieu en marge de la Rencontre mini-ministérielle informelle de Montréal, organisée par Pierre Pettigrew, ministre canadien du Commerce international. Au cours de cette rencontre, les représentants de la société civile ont pu discuter avec le ministre Pettigrew et le directeur général de l'OMC, M. Supachai Panitchpakdi.
- En septembre 2003, quelque 250 Canadiens : ministres, hauts fonctionnaires, représentants du gouvernement, parlementaires, représentants d'organisations non gouvernementales, d'associations